

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de
formation**



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme : BTSA TOUTES OPTIONS

Module : M3 Communication

Préambule

Les documents d'accompagnement ont pour vocation d'aider les enseignants à mettre en œuvre l'enseignement décrit dans le référentiel de diplôme en leur proposant des exemples de situations d'apprentissage permettant de développer les capacités visées. Ils ne sont pas prescriptifs et ne constituent pas un plan de cours. Ils sont structurés en items recensant les savoirs mobilisés assortis de recommandations pédagogiques.

L'enseignant a toute liberté de construire son enseignement et sa stratégie pédagogique à partir de situations d'apprentissage différentes de celles présentées dans les documents d'accompagnement. Il a aussi la liberté de combiner au sein d'une même situation d'apprentissage la préparation à l'acquisition d'une ou de plusieurs capacités.

Quels que soient les scénarios pédagogiques élaborés, l'objectif est l'acquisition des capacités présentées dans le référentiel de diplôme, qui nécessite de ne jamais perdre de vue l'esprit et les principes de l'évaluation capacitaire.

Rappel des capacités visées

Capacité 3 correspondant au bloc de compétences B3 : Communiquer dans des situations et contextes variés

C3.1 Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public

C3.2 Communiquer en langue étrangère

C3.3 Communiquer avec des moyens adaptés

Finalités de l'enseignement

Cet enseignement a pour but de développer des compétences dans le champ de la communication, en français et en langue étrangère, avec une visée à la fois sociale et professionnelle. Il contribue à approfondir une culture informationnelle afin d'avoir un regard critique sur la compréhension de l'information et de ses nouveaux acteurs compte tenu de l'évolution des technologies numériques.

Il s'agit de savoir construire et cibler des messages en utilisant différents langages. La communication orale est fondamentale.

En langue étrangère, en particulier, l'accent est mis sur les compétences favorisant l'employabilité, dans un contexte de mobilité accrue, (à l'international notamment), de poursuite d'études et de formation tout au long de la vie.

Précisions sur les activités supports potentielles

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

- BOULOGNE, A. et INTD-ER, (2004). Vocabulaire de la documentation, Paris : ADBS Éditions.334 p.
- CACALY, S., LE COADIC, Y. SUTTER, E. et POMART, P.D. (2008). Dictionnaire de l'information. 3^e éd. Paris: A. Colin.295 p.
- COUZINET, V. (2009). Dispositifs info-communicationnels - Questions de médiations documentaires. Hermès Science Publications. Systèmes d'information. 263 p.
- GARDIES, C. (dir.) (2017). Enseigner l'information-documentation. Dijon : Educagri éditions, 139 p.
- GARDIES, C. (dir.) (2011). Approche de l'information-documentation : concepts fondateurs. Toulouse : Cépadués. 232 p.
- LIQUETE, V. (2019). Cultures de l'information. CNRS Éditions via Open Édition, Les Essentiels d'Hermès. 216 p.
- MEYRIAT, J. (1985). Information vs communication ? In Laulan, A.-M. (dir.), L'espace social de la communication : concepts et théories. Paris : Retz ; CNRS. p. 63-89.
- CECRL : Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer, Conseil de l'Europe, Didier, 2000. Téléchargeable sur http://www.coe.int/t/da4/linauistic/cadre_fr.asp
- Les clés du Cadre, Enjeux et actualités pour l'enseignement des langues aujourd'hui, Francis Goullier, éditions Didier*
- Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères, rapport remis le 12 septembre 2018, Alex Taylor, journaliste, Chantal Manes-Bonnisseau, IGEN*
- C3.3 On se référera au site <http://escales.ensfea.fr/> qui propose l'ensemble des ressources pour l'éducation socioculturelle

Précisions sur les attendus de formation pour chacune des capacités visées

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C3.1 Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public	Utilisation raisonnée des systèmes d'information en fonction des besoins Traitement de l'information sélectionnée en vue de sa communication	Culture informationnelle	Documentation

Conditions d'atteinte de la capacité

On attend de l'étudiant qu'il soit capable, quand il désire agir (dans le cadre de projets personnels ou professionnels) ou mieux comprendre le monde qui l'entoure, de prendre conscience que certaines connaissances, soit lui manquent, soit doivent être précisées ou confirmées.

Au terme de cet enseignement, l'étudiant est en capacité de chercher l'information qui lui fait défaut en choisissant les systèmes d'information adaptés, de décrypter l'information, de la traiter pour un usage ciblé en vue de la communiquer dans un contexte social ou professionnel.

Précisions sur les attendus de la formation

Les pratiques antérieures des apprenants pour répondre à leurs besoins d'information se sont construites progressivement à partir d'acquis de l'expérience dans leur vie quotidienne et au cours de leur scolarité. Leurs approches souvent technicistes et méthodologiques sont peu ancrées sur les savoirs des sciences de l'information et de la communication qui permettent d'avoir le recul et l'analyse nécessaires sur les phénomènes info-communicationnels. Cet enseignement vise à permettre à l'apprenant d'acquérir une culture informationnelle fondée sur l'acquisition de savoirs spécifiques. Cette culture est nécessaire pour permettre notamment aux apprenants d'analyser l'information et de communiquer dans des situations et des contextes variés tout en augmentant leur niveau de connaissance. Elle leur permet de mener à bien leurs études supérieures éventuelles, leurs vies professionnelle, personnelle et de citoyen.

Le professeur documentaliste veille à bâtir son projet pédagogique autour de situations de communication offrant la possibilité de manipuler des informations de genres différents. Les quatre genres présentés mettent en évidence l'information culturelle, l'information spécialisée (professionnelle, information scientifique ou technique), l'information médiatique et l'information de renseignement en lien avec les autres modules du référentiel. L'acquisition d'une culture informationnelle mobilise des compétences numériques dont les niveaux de maîtrise sont appréciés au regard du cadre de référence des compétences numériques (CRCN).

L'utilisation raisonnée des systèmes d'information en fonction des besoins d'information ainsi que la mise en œuvre du traitement d'informations pertinentes sélectionnées en vue de leur diffusion sont intégrées dans un projet de communication pluridisciplinaire. Le travail en information-documentation réalisé permet d'offrir des situations de mise en œuvre concrètes dans le cadre de la situation de communication intégrée dans ce projet. Il constitue en effet une phase introductive du projet souvent qualifiée de phase d'avant-

projet qui peut être judicieusement menée en lien avec plusieurs modules du tronc commun dont les enseignements des capacités C.1.2, C3.3 ou du domaine professionnel. Il repose sur l'analyse du ou des besoins d'information, la sélection d'un corpus documentaire et la conception et réalisation d'un système d'information documentaire numérique. Par conséquent, il ne s'agit plus d'organiser une démarche de médiation documentaire, mais de permettre à l'apprenant de structurer et de mettre en œuvre un système d'information documentaire (SID) numérique comme outil de valorisation, de stockage et de diffusion d'informations de qualité. Ce système d'information a pour fonction de permettre à l'apprenant de se préparer au mieux aux situations de communication qu'il aura à vivre et d'apprendre à répondre aux besoins d'informations qui en découlent.

Repérage, analyse et expression de besoins d'information pour soi et pour un public

Mobilisation des caractéristiques de la notion d'information dans une situation de communication

La notion d'information en sciences de l'information et de la communication est traitée.

Les enseignants peuvent aborder les genres (et les normes d'écriture qui sont liées) et les fonctions (connaître, apprendre, divertir) de l'information.

On caractérise l'information par ses genres c'est-à-dire par le croisement de son utilité, qu'elle soit immédiate, explicite ou diffuse, et de sa durée de vie (information éphémère, instantanée) et l'information durable (définitive), ce qui permet aux apprenants de distinguer l'information spécialisée (scientifique, technique, professionnelle), culturelle, médiatique ou de renseignement. Il s'agit de montrer qu'à chaque genre d'informations correspondent des normes d'écriture. Ainsi l'information scientifique et technique (IST) comprend une problématique, une partie théorique et des résultats, elle se caractérise aussi par la présence de références bibliographiques. On met en évidence que l'information professionnelle repose sur des témoignages de métier et sur des aspects techniques, elle comprend des illustrations. On indique que l'information médiatique est basée sur l'exposé de faits et d'opinions, elle se caractérise par des précisions sur un contexte situé et limité dans le temps. Ces normes d'écriture sont à croiser avec l'analyse du contexte de production de l'information qui permet de préciser les liens avec les intentions des émetteurs ou des intermédiaires.

Les situations de communication envisagées en cours se réfèrent à une situation où l'information est émise par un émetteur dans un contexte de production de cette information spécifique avec une ou des intentions particulières. Il s'agit d'envisager l'information qui est transmise par un canal ou un média (elle constitue le contenu du message), vers un récepteur qui la reçoit également dans un contexte particulier qui détermine le besoin initial et peut se l'approprier en fonction de ses capacités à l'intégrer à ses propres connaissances.

L'approche du besoin d'information s'envisage comme une prise de conscience par un individu d'une lacune dans l'état de ses connaissances. Ainsi, cet enseignement permet au technicien supérieur de répondre à des besoins d'information professionnels ou personnels. Lorsqu'il désire agir ou connaître afin d'appréhender le monde professionnel ou social qui l'entoure, il doit être capable de prendre conscience que certaines connaissances, soit lui manquent, soit doivent être précisées ou confirmées. L'analyse de chaque besoin d'information est intimement liée à la situation de communication correspondante.

Comprendre les enjeux de la notion d'information permet sa mise à distance critique et rend possible une démarche d'évaluation de la qualité des informations utiles dans les domaines : scolaire, personnel et professionnel.

Caractérisation de la notion de document

La présentation de la notion de document en sciences de l'information et de la communication permet de mettre en évidence les interdépendances entre le support et le contenu donc entre le document et l'information. Il s'agit de faire distinguer les caractéristiques, les fonctions des documents et le contexte d'édition. Le contexte d'édition du document permet aux apprenants de repérer le rôle des différents acteurs qui interviennent sur le circuit du document et donne des indices de traçabilité de l'information.

Le document est abordé en tant qu'objet sur lequel est inscrite une information en vue d'être conservée et diffusée, ce qui l'insère dans une situation de communication asynchrone donnant ainsi une importance fondamentale à l'instance réceptrice.

Il est intéressant de préciser que le document permet d'accéder à l'information, de l'utiliser en réponse à un besoin et de la conserver dans le temps. Ainsi, l'inscription de l'information sur un document lui permet de remplir ses fonctions de preuve, de duplication, de diffusion du savoir.

La distinction des documents par intention, où l'information est reçue dans le même sens que l'intention initiale de son auteur et des documents par attribution, où l'utilisateur assigne un sens différent à l'information que celui donné initialement par l'auteur (attribution, intention) permet d'aborder la question des contextes d'édition et de réception de l'information. On peut distinguer également le document primaire (ou original) et le document secondaire, qui signale l'information portée par le document primaire.

Comprendre les enjeux de la notion de document permet d'apprendre à utiliser un contenu stabilisé dans le temps, de prouver ou conserver l'information et de l'identifier dans sa traçabilité. Par ailleurs, comprendre la notion d'extensivité du document permet de diversifier la recherche et l'utilisation de l'information.

Utilisation raisonnée des systèmes d'information

Identification des principes d'un système d'information et de ses éléments constitutifs

Maîtrise des différentes étapes d'un système d'information

La notion de système d'information est traitée en précisant ses caractéristiques. La spécificité du système d'information documentaire est abordée. Les différents modes de collecte, de stockage et d'organisation de l'information, de conservation de l'information ainsi que les modes de traitement et de diffusion de l'information et de veille informationnelle sont précisés (notamment la différence entre collecte, traitement et diffusion automatisée ou non). La connaissance des étapes d'un système d'information (SI) permet ainsi d'adapter la recherche d'informations.

Tous les genres d'informations sont étudiés lors de l'utilisation des différents systèmes d'information : les portails institutionnels ; les systèmes intégrés de gestion de bibliothèque (SIGB) ; les catalogues de bibliothèques (portails documentaires) ; les moteurs de recherche généralistes ; les plateformes de curation, d'agrégation de contenus, de partage de favoris ; les outils de veille informationnelle en ligne ; les réseaux sociaux numériques, les forums, les blogs ; les médias (historiques, sociaux).

En ce qui concerne l'information spécialisée (scientifique, technique et professionnelle), il s'agit d'enseigner les caractéristiques principales des systèmes d'information (SI) qui l'organisent comme les moteurs de recherche spécialisés ; les banques de données bibliographiques ; les catalogues, les répertoires d'archives ouvertes, les annuaires pour que les apprenants puissent les rechercher, les sélectionner et les mobiliser en fonction de leurs besoins d'information.

Traitement et sélection de l'information en vue de sa communication

Maîtrise des contextes et circuits de production, d'édition et de diffusion de l'information

La notion de paysage informationnel est traitée au travers de la connaissance des contextes et circuits de production, d'édition et de diffusion de l'information et du document.

Il s'agit ici de mettre en évidence leur rôle dans l'accès aux savoirs et à leur partage qui permet de souligner l'importance du rôle des différents acteurs du paysage informationnel (éditeur, diffuseur, producteur, réalisateur, auteur, récepteur ...).

Les stratégies de recherche d'information et la sélection en fonction des genres de l'information sont envisagées en prenant en compte la notion de paysage informationnel et plus particulièrement l'étude des six contextes de production de l'information : institutionnel, associatif, commercial ou industriel, professionnel, scientifique et individuel. Ces six contextes se caractérisent par des intentionnalités, des règles éditoriales et de diffusion spécifiques. Le contexte d'édition est abordé au travers des différentes étapes du circuit du document en mettant en évidence la mise en forme de l'information en vue de sa stabilisation et de sa diffusion. Le contexte de diffusion permet de repérer les moyens et supports de transmission de l'information et leur influence sur la réception de l'information ainsi que les publics visés.

La connaissance de ces contextes permet de mieux aborder l'analyse de l'information et donc sa sélection.

Analyse de l'information : condensation et indexation, évaluation de la qualité

Il est attendu du technicien supérieur qu'il soit en mesure d'analyser l'information qu'il met en œuvre et qu'il soit capable d'explicitier cette analyse.

L'accent est mis sur deux phases importantes :

- La sélection de l'information effectuée par l'apprenant doit tenir compte à la fois de son support, car le support contraint l'information et du suivi, d'une « traçabilité » de l'information identifiée c'est-à-dire qui l'a émise avec quelle intention et qui la communique. Les apprenants apprennent à sélectionner en repérant les liens entre le support et l'information, ce qui sera mobilisé par d'autres capacités notamment la capacité C3.3.
- Afin de sélectionner l'information, l'apprenant doit évaluer la qualité de l'information, **étape** qui s'opère à partir des connaissances sur l'information et sur le document, en prenant en compte l'identification, la validité et la pertinence de l'information tout en veillant également à la pertinence de son support, le document.

La notion d'évaluation de la qualité de l'information envisage donc l'information comme le contenu cognitif d'une communication en tenant compte des acteurs de cette communication dans des contextes particuliers de production, de diffusion et de réception de l'information.

Les apprenants doivent comprendre les spécificités des nouvelles pratiques informationnelles. Ces dernières, par les techniques récentes de l'information et de la communication ont développé fortement le mode de production de l'information individuelle (web 2.0).

Le repérage et l'analyse du paysage informationnel sont importants à comprendre au regard des nouveaux modes de traitement et d'organisation des informations numériques. C'est seulement à ces conditions que les étapes d'identification de l'information, de mesure de sa validité permettent de conclure à sa pertinence ou sa non-pertinence pour un usager donné dans une situation de communication particulière.

Organisation de l'information et mise en œuvre de sa diffusion en réponse aux besoins d'informations dans des situations de communication

Cet enseignement du traitement de l'information est très lié à celui de l'évaluation de la qualité de l'information. Il consiste en l'identification et l'extraction de l'information pertinente, en la réécriture sous forme condensée (en vue de sa diffusion ou de sa conservation) et du repérage des normes d'écritures. Celles-ci sont utiles également pour la recherche et la sélection.

En fonction de la situation de communication retenue et du public cible identifié, cet enseignement permet au technicien supérieur de réaliser un traitement et une organisation de l'information (réécriture, mise en forme, organisation, catégorisation).

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C3.2 Communiquer en langue étrangère	Compréhension et expression orale Compréhension et expression écrite	Culture et langue étrangères à visée sociale et professionnelle	Langue vivante

Conditions d'atteinte de la capacité

Cet enseignement permet à l'étudiant de mobiliser des savoirs langagiers et culturels pour communiquer en langue étrangère, dans un cadre personnel, social ou professionnel, dans les cinq activités langagières (compréhension et expression écrites ; compréhension orale ; expression orale, en continu et en interaction).

Le niveau d'exigence attendu, en référence au CECRL, est le niveau B2.

Démarche pédagogique :

Le projet pédagogique mis en œuvre est construit autour du développement des connaissances des champs professionnel et culturel des apprenants, en prenant en compte l'évolution permanente des profils de métiers, dans un contexte de mobilité accrue, notamment à l'international. Les progressions se structurent en consolidant les compétences fondamentales de compréhension et d'expression, à l'oral et à l'écrit. Les séquences intègrent les notions de développement personnel, d'insertion professionnelle, de mobilité et de poursuite d'études.

L'enseignement des langues vivantes étrangères en BTSa est conduit par le biais de 5 activités langagières auxquelles correspondent 5 objectifs, et pour lesquels le niveau d'exigence attendu, en référence au CECRL, est le niveau B2. Tandis qu'elles s'imbriquent en permanence lors des phases d'enseignement, comme dans la vie, les 5 activités langagières sont dissociées les unes des autres lors des phases d'évaluation.

La primauté de l'oral doit être un axe essentiel des mises en place didactiques : la majeure partie du temps alloué est consacrée à la communication orale. Afin de favoriser un contexte plus propice aux échanges, il convient d'adapter les conditions matérielles en fonction de la/des activités proposées (travaux en binômes, en groupes, travail en îlots, ateliers tournants), de façon à amener les apprenants à s'entraîner de façon de plus en plus autonome (écoute, lecture, rédaction, expression orale). A ce titre, l'enseignant met à disposition, de façon régulière, des supports audio et vidéo permettant d'accroître le temps d'exposition à la langue orale, en dehors de la salle de classe. Les espaces numériques de travail facilitent l'accès à ces ressources dématérialisées.

L'accompagnement des apprenants se fait en fonction de leur niveau d'autonomie et du degré de difficulté des activités proposées en veillant à prendre en compte la dimension d'individualisation. En plus d'une approche « fractionnée » (ateliers), voire « différenciée » (propre à un ou plusieurs apprenants), la conduite de l'enseignement doit veiller à proposer des activités dans une perspective « actionnelle » (communiquer pour accomplir une tâche).

Les apprenants sont vivement encouragés à se familiariser avec la stratégie de « médiation » qui consiste à expliciter un discours lu et entendu à quelqu'un qui ne peut le comprendre. Pour cela, ils peuvent être

amenés à prendre des notes à l'intention d'un tiers, à traduire un texte ou interpréter un document audio ou à faciliter la coopération lors d'un travail collectif.

Enfin, en plus d'encourager leurs apprenants à bénéficier de mobilité(s) internationale(s), les enseignants sont fortement incités à profiter de la présence fortuite ou prévue d'allophones dans leur établissement ou à proximité (étudiants, professionnels, visiteurs) afin d'offrir l'opportunité de réels échanges, improvisés ou organisés, en langue vivante étrangère. Tout autre événement, à caractère professionnel ou non (sortie sur le terrain, foire, conférence, concours, visite, semaine à thème), peut être l'occasion de mettre les apprenants en situation de communication authentique à l'oral. Par ailleurs, les situations d'enseignement et d'évaluation mises en place conjointement avec des collègues d'autres disciplines (du module M3 ou d'autres modules, professionnels notamment) sont à rechercher.

Attendus de la formation

Maîtrise de connaissances lexicales, phonétiques, prosodiques et syntaxiques relatives à une grande gamme de sujets (actualités, techniques) avec une visée actionnelle

Développement de l'aisance dans différentes situations de communication, en donnant la priorité à l'expression orale

Enrichissement des connaissances culturelles avec une visée d'insertion (sociale et professionnelle) afin d'interagir avec des étrangers (notamment dans le cadre de mobilités) en favorisant les situations authentiques

Développement de l'autonomie notamment à l'aide des technologies de l'information et de la communication

Elaboration de stratégies de médiation linguistique

Précisions sur l'approche par activité langagière

Compréhension de la langue orale

Elle fait l'objet d'un entraînement régulier, basé sur une méthodologie progressive visant à amener les apprenants vers l'autonomie. On s'attache à apporter des stratégies d'inférence, de formulations d'hypothèses, en allant du plus accessible vers le traitement d'informations complexes, sans viser l'exhaustivité. Les mises en commun à l'oral permettent de faire émerger un compte rendu écrit co-construit. Les documents utilisés doivent permettre une exposition à une langue authentique, ils doivent être en lien avec les autres activités langagières introduites dans la séquence thématique.

Support : tout extrait de langue parlée authentique, audio ou vidéo (accents divers, contextes et sources différents)

Expression orale en continu

On encourage les apprenants à développer un point de vue sur des sujets d'actualité, à s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets de manière dialectique, en veillant à une progressivité adéquate quant aux attentes (durée, exigences, spontanéité). L'expression orale en continu ne doit pas être confondue avec une activité de lecture à voix haute : ainsi, les prises de parole, pouvant s'inspirer ponctuellement de notes, de fiches ou supports divers, sont à favoriser. L'enseignant s'efforce de ne pas apporter, dans l'instant, de fréquentes corrections afin de ne pas affaiblir la confiance et l'élan productif : il s'attache à encourager l'apprenant plutôt qu'à pénaliser ses erreurs.

Supports : fiches, notes, diaporamas ; fichiers son pour enregistrements autonomes

Expression orale en interaction

On s'efforce de saisir toutes les opportunités pour favoriser l'expression orale en interaction et rendre les apprenants actifs : civilités, échanges informels, commentaires sur l'actualité, énoncés de consignes... Les mises en situation basées sur des travaux en groupes, sur des déficits d'informations, sur des échanges de connaissances sont privilégiées ; à cet effet, la disposition de la salle fait l'objet d'une attention particulière. A nouveau, l'enseignant s'attache à encourager les apprenants plutôt qu'à pénaliser leurs erreurs. On construit ce travail d'échanges avec d'autres activités langagières (par exemple prises de notes pour synthèse écrite), en lien avec l'axe thématique de la séquence.

Supports : documents différents pour favoriser les déficits d'informations ; situations dans lesquelles l'échange d'informations est une nécessité ; travaux de groupes avec restitutions

Compréhension de la langue écrite

Comme pour la compréhension de la langue orale, les apprenants sont engagés dans un apprentissage cumulatif, méthodologique visant l'autonomie, en indiquant qu'il n'est pas nécessaire de comprendre un document in extenso. L'enseignant facilite l'acquisition de stratégies d'inférence, de modes de lecture adaptés à différents supports et veille à apporter une aide à la mémorisation du lexique. On guide les apprenants vers des lectures diverses (articles, dossiers, rapports, nouvelles) afin de répondre à des besoins de documentation ou pour le plaisir de lire.

Supports : tout document écrit (articles relatifs à l'actualité, nouvelles, revues spécialisées, rapports sur des domaines spécifiques à la formation, documents scientifiques...)

Expression écrite

On est attentif à respecter une démarche actionnelle et à bien préciser la situation contextuelle (objet de l'écriture, finalités, enjeux). Les apprenants sont amenés à diversifier leurs productions de manière progressive et de plus en plus autonome, en incluant la production de textes clairs, détaillés, argumentés. Ils devront porter une attention particulière à la forme du texte produit, au registre de langue utilisé, aux choix lexicaux et syntaxiques dans le respect d'une approche communicative.

Supports : toute consigne permettant un écrit actionnel avec précision du contexte de la production

La répartition de l'horaire doit permettre une exposition régulière à la langue au cours des 4 semestres.

Le suivi de l'acquisition progressive par l'apprenant de la capacité à communiquer en langue étrangère s'appuie sur l'échelle des niveaux du CECRL proposée dans les fiches ci-dessous. Cet outil permet, d'une part, à l'apprenant de se positionner en début et au fur et à mesure de la formation, et, d'autre part, à l'enseignant de renseigner progressivement les indicateurs de la grille d'évaluation de la capacité C3.2 présentée dans la note de cadrage sur l'évaluation.

ANNEXES

M3

C 3.2

Exemple de fiche de situation d'évaluation et de notation pour la compréhension orale

Pour chaque compétence de compréhension : situer la prestation du candidat à l'un des cinq degrés de réussite en entourant le niveau correspondant (de A1 à B2) et attribuer à sa prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de 0 à 20.

Nom de l'étudiant :

Classe :

COMPRÉHENSION DE L'ORAL			
<i>Comprendre un document audio (de type monologue ou discussion)</i>			Note :
B2	Compréhension fine : le candidat identifie et relève un nombre suffisant de nuances et de détails fins ou significatifs (sujet ou thème, relations entre les interlocuteurs ou rôle de l'interlocuteur unique, tenants et aboutissants, ton, humour, ironie, points de vue et arguments évoqués, etc.) et en restitue la logique.	20 19 18 17 16	
B1	Compréhension satisfaisante : le candidat peut relever les points principaux de l'enregistrement (contexte, objet, interlocuteur(s), données culturelles, professionnelles, chiffres et nombres et les relier logiquement.	15 14 13 12 11	
A2	Compréhension partielle : le candidat identifie le thème de l'enregistrement, certaines informations sont comprises mais le relevé est incomplet, conduisant à une mosaïque d'éléments parfois isolés ou sans lien logique les uns avec les autres.	10 9 8 7	
A1	Compréhension lacunaire : le candidat parvient à relever des mots isolés, des expressions courantes, des idées simples et tente de les mettre en relation pour construire une compréhension du document audio qui reste superficielle.	6 5 4 3	
<A1	Compréhension insuffisante : le candidat ne comprend pas l'enregistrement, il n'en identifie pas le sujet ou le thème et ne repère que des éléments isolés, sans parvenir à établir de liens entre eux.	2 1 0	

Exemple de fiche de situation d'évaluation et de notation pour la compréhension écrite

Pour chaque compétence de compréhension : situer la prestation du candidat à l'un des cinq degrés de réussite en entourant le niveau correspondant (de A1 à B2) et attribuer à sa prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de 0 à 20.

Nom de l'étudiant :

Classe :

COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT			Note :
<i>Comprendre un document écrit</i>			
B2	Compréhension fine : le candidat identifie et relève un nombre suffisant de nuances et de détails fins ou significatifs (sujet ou thème, nature et objectif du document, enjeux, points de vue et arguments invoqués, etc.) et en restitue la logique interne.	20 19 18 17 16	
B1	Compréhension satisfaisante : le candidat relève les points principaux du document (contexte, objet, interlocuteur(s), informations culturelles, professionnelles, chiffres et nombres) et les relie logiquement.	15 14 13 12 11	
A2	Compréhension partielle : le candidat identifie le thème du document, certaines informations sont comprises mais le relevé est incomplet, conduisant à une mosaïque d'éléments parfois isolés ou sans lien logique les uns avec les autres.	10 9 8 7	
A1	Compréhension lacunaire : le candidat parvient à relever des mots isolés souvent transparents, des expressions courantes, des idées simples et tente de les mettre en relation pour construire une compréhension du document qui reste superficielle.	6 5 4 3	
<A1	Compréhension insuffisante : le candidat ne comprend pas le document, il n'en identifie pas le sujet ou le thème et ne repère que des éléments isolés transparents ou semblant l'être, sans parvenir à établir de liens entre eux.	2 1 0	

Exemple de fiche de situation d'évaluation et de notation pour l'expression écrite

Pour chaque compétence d'expression : situer la prestation du candidat à l'un des cinq degrés de réussite en entourant le niveau correspondant (de A1 à B2) dans chacune des 3 sous-parties et attribuer à sa prestation le total des points obtenus (sans le fractionner en décimales) de 0 à 20.

Nom de l'étudiant :

Classe :

EXPRESSION ÉCRITE		
1/3 : Rédiger de façon cohérente et adaptée en langue vivante étrangère		Note :
B2	Rédaction fluide : le candidat rédige de façon organisée, argumentée, habile et pertinente.	6 7 8
B1	Rédaction satisfaisante : le candidat produit un écrit articulé et nuancé, globalement pertinent par rapport à la notion présentée.	4 5
A2	Rédaction convenable : le candidat produit un écrit simple et bref à propos de la notion présentée, avec quelques maladresses ne nuisant pas à la compréhension.	3
A1	Rédaction superficielle ou maladroite : le candidat parvient à produire un écrit constitué de mots isolés souvent transparents, des expressions courantes, des idées simples et tente de les mettre en relation pour construire un écrit qui reste superficiel.	2
<A1	Rédaction insuffisante : le candidat ne parvient à produire qu'une amorce d'écrits courts, stéréotypés, ponctués d'éléments isolés transparents ou semblant l'être, sans parvenir à établir de liens entre eux.	0 1
2/3 : Rédiger en respectant les codes grammaticaux de la langue vivante étrangère		+
B2	Langue maîtrisée : le candidat rédige de façon claire, correcte et fluide. Si quelques erreurs sont commises, elles ne nuisent pas à la compréhension.	5 6
B1	Langue satisfaisante : le candidat rédige de façon compréhensible. Les erreurs sont récurrentes mais elles ne nuisent globalement pas à la compréhension.	3 4
A2	Langue convenable : le candidat parvient à rédiger de façon globalement compréhensible mais les erreurs multiples rendent la compréhension de son écrit peu aisée.	2
A1	Langue lacunaire : le candidat ne parvient à rédiger que de façon difficilement compréhensible et les erreurs multiples rendent son écrit parfois impossible à comprendre.	1
<A1	Maîtrise de la langue insuffisante : le candidat ne parvient pas à rédiger de façon compréhensible.	0
3/3 : Rédiger en employant un vocabulaire riche et pertinent		+
B2	Lexique riche et pertinent : le candidat s'exprime dans une langue riche avec un vocabulaire pertinent et varié, même si l'on relève parfois l'utilisation de périphrases, de répétitions ou de mots incorrects.	5 6
B1	Lexique satisfaisant : le candidat s'exprime dans une langue globalement variée et utilise un vocabulaire adapté à l'intention de communication, dans la plupart des cas.	3 4
A2	Lexique partiellement convenable : le candidat s'exprime dans une langue peu variée et/ou n'utilise pas toujours un vocabulaire approprié ou adapté à l'intention de communication.	2
A1	Lexique pauvre : le candidat s'exprime avec un vocabulaire limité, essentiellement constitué d'éléments transparents et comportant de nombreuses erreurs.	1
<A1	Lexique insuffisant : le candidat s'exprime dans une langue très pauvre, essentiellement constituée d'éléments transparents ou barbarismes et comportant de nombreuses erreurs.	0
Note finale :		0 <=> 20 =

Exemple de fiche de situation d'évaluation et de notation pour l'expression orale

Pour chaque compétence d'expression : situer la prestation du candidat à l'un des cinq degrés de réussite en entourant le niveau correspondant (de A1 à B2) dans chacune des 3 sous-parties et attribuer à sa prestation le total des points obtenus (sans le fractionner en décimales) de 0 à 20.

Nom de l'étudiant :

Classe :

EXPRESSION ORALE		
1/3 : S'exprimer en continu en langue vivante étrangère		Note :
B2	Expression fluide : le candidat produit un discours argumenté, informé et exprime un point de vue pertinent par rapport à la notion présentée.	6
B1	Expression satisfaisante : le candidat produit un discours articulé et nuancé, globalement pertinent par rapport à la notion présentée.	5
A2	Expression partielle : le candidat produit un discours simple et bref à propos de la notion présentée.	4
A1	Expression lacunaire : le candidat parvient à produire des mots isolés souvent transparents, des expressions courantes, des idées simples et tente de les mettre en relation pour construire un discours qui reste superficiel.	2 3
<A1	Expression insuffisante : le candidat ne parvient à produire qu'une amorce de discours, d'énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages, il ne produit que des éléments isolés transparents ou semblant l'être, sans parvenir à établir de liens entre eux.	0 1
2/3 : S'exprimer en interaction en langue vivante étrangère		+
B2	Interaction efficace : le candidat prend activement part à l'échange en rebondissant aux propos de son interlocuteur et en justifiant ses choix, son point de vue.	6
B1	Interaction satisfaisante : le candidat prend part à l'échange et sait au besoin se reprendre et reformuler ses propos afin d'être plus clair.	5
A2	Interaction partielle : le candidat parvient à prendre part à l'échange et sait au besoin se reprendre et reformuler ses propos mais il subsiste des hésitations et des redites.	4
A1	Interaction lacunaire : le candidat peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation, certaines questions restent sans réponse.	2 3
<A1	Interaction insuffisante : le candidat n'intervient pas ou simplement, la communication repose sur la répétition et la reformulation, les questions restent majoritairement sans réponse.	0 1
3/3 : Recevabilité et intelligibilité de la langue vivante étrangère		+
B2	Maîtrise fluide : le candidat s'exprime dans une langue correcte, fluide, qui s'approche de l'authenticité (morphosyntaxe, prononciation et lexicale).	7 8
B1	Maîtrise satisfaisante : le candidat s'exprime dans une langue globalement correcte (morphosyntaxe et prononciation) et utilise un vocabulaire approprié et ne commet que de rares erreurs.	5 6
A2	Maîtrise partielle : le candidat s'exprime dans une langue compréhensible mais n'utilise pas toujours un vocabulaire approprié et commet quelques erreurs.	3 4
A1	Maîtrise superficielle : le candidat s'exprime dans une langue globalement compréhensible malgré un vocabulaire limité, essentiellement constitué d'éléments transparents et comportant de nombreuses erreurs.	2
<A1	Maîtrise insuffisante : le candidat s'exprime dans une langue qui n'est que très partiellement compréhensible, essentiellement constituée d'éléments transparents ou semblant l'être et comportant des erreurs récurrentes.	0 1
Note finale :		0 <=> 20 =

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C3.3 Communiquer avec des moyens adaptés	Choix des modalités de communication Qualité de l'information écrite ou orale Qualité des supports adaptés à la situation	Techniques de communication	Education socioculturelle Documentation

Conditions d'atteinte de la capacité

On attend de l'étudiant qu'il soit capable de raisonner des choix, d'élaborer des stratégies de communication afin de délivrer des messages adaptés à un public ciblé.

Cela nécessite de mobiliser des savoirs théoriques, des techniques et des outils adaptés aux besoins d'une situation de communication. Toutes les activités qui mettent en œuvre une situation de communication sociale ou professionnelle peuvent constituer un support potentiel à mobiliser.

Précisions sur les attendus de la formation

Il s'agit d'une partie de module pluridisciplinaire dans lequel l'essentiel du volume horaire consacré à la formation est assuré par les enseignants d'ESC, les professeurs documentalistes apportant leur expertise notamment sur les informations sélectionnées et traitées qui seront communiquées en fonction des supports numériques choisis. Il doit être mis au service des autres modules de formation, et être utilisé comme une boîte à outils.

Il s'agit tout à la fois de développer les compétences de communication interpersonnelle, valorisables également dans le module M1 au service de la capacité C1.3 et d'assurer le volet communication d'un ou plusieurs projets conduits dans le module M2, au service de la capacité C2.4.

La présence de l'ESC dans différents modules de formation doit se penser de manière synergique, par exemple, la production de support en M3.3 peut servir au M2.4.

Les attendus de formation invitent à bien distinguer la formation à la communication centrée sur l'individu (je communique vers les autres/avec les autres) de la formation aux outils et supports de communication, dans le cadre d'un plan d'action raisonné.

Au chapitre de la communication interpersonnelle, une attention toute particulière est portée au développement de la compétence d'expression orale, celle-ci pouvant être mobilisée dans des circonstances et selon des modalités variées, dans le cadre de la classe elle-même ou devant un public extérieur.

Le travail entre les enseignants d'ESC et d'information-documentation peut se déployer sur des temps communs, en mobilisant la thématique de pluridisciplinarité « communication professionnelle ». Il doit aussi s'envisager de manière interdisciplinaire, sur des temps séparés mais en ayant assuré au préalable une concertation entre les enseignants.

Toutes les opportunités doivent être saisies pour travailler la capacité à communiquer de manière claire. Tout document que l'apprenant présente doit être conçu comme un support de communication : construit, clair, efficace, soigné dans la forme et le contenu. Chaque travail intermédiaire peut faire l'objet d'une présentation orale soumise à l'évaluation par l'enseignant, les pairs, un public extérieur.

Enfin, cet enseignement fait le lien avec celui visant à l'acquisition de la capacité C 3.1 « répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public » en insistant sur le paysage informationnel, l'évaluation de la qualité de l'information, les notions d'information, de document et de système d'information documentaire.

Elaboration d'une stratégie de communication raisonnée

Notions de communication interpersonnelle et visuelle

Analyse du contexte de communication

L'objectif n'est pas tant d'acquiescer des notions mais de les mobiliser en situation, on ne forme pas en BTSA des spécialistes de la communication. Si certains repères sont nécessaires, il faut éviter de présenter les théories de la communication (en particulier les schémas de communication) ou d'autres modélisations formelles de la communication. L'étude des biais cognitifs par exemple peut se faire à l'aide de vidéos ou de jeux de rôle vraisemblables. Ceux-ci doivent permettre une appropriation rapide, ce qui impose de proposer une situation crédible dans laquelle les participants peuvent se projeter, faute de quoi on tombe dans la mise en scène de situations théâtralisées qui ne permet pas de viser la capacité.

Il peut s'avérer utile d'établir des corrélations entre communication interpersonnelle (humaine) et visuelle (avec des supports). En effet, toute démarche ou situation de communication possède un but, une visée et se déroule dans un contexte déterminant. On évoquera l'importance du respect des codes sociaux ou visuels, de leur respect et à l'inverse le risque mais aussi parfois l'intérêt de leur transgression, pour se faire entendre ou pour se faire voir.

Formalisation des objectifs

Construction de la démarche de communication, choix des supports

Les objectifs d'une stratégie de communication sont ceux de toute démarche stratégique : analyse ou diagnostic de la situation ; fixation des objectifs généraux et opérationnel, clarification du public visé, détermination des supports/médias les plus pertinents.

Définition des indicateurs de résultats

On peut étudier les outils de mesure quantitatifs (exemples : valorisation dans les médias, nombre de personnes touchées, fréquentation,) et qualitatifs (modification des opinions, notoriété, évolution des représentations). Ces outils sont plus ou moins pertinents selon la démarche de communication engagée. Ce qui importe c'est de réfléchir à la mesure de l'efficacité de la stratégie retenue.

Planification de la diffusion

On aborde ici les aspects de la diffusion des messages, ce qui renvoie à des questions logistiques : moyens de diffusion, délais, distribution...

Mise en œuvre de la démarche de communication

Elaboration de messages : oraux, écrits, visuels

Il s'agit avant tout de bien identifier la nature du message à transmettre, éventuellement si plusieurs messages sont envoyés, de les hiérarchiser. Il sera utile de maîtriser quelques éléments de vocabulaire de la communication visuelle : accroche, signature, visuels, logo...

Création de supports

Dans le but de favoriser et valoriser l'acte créatif, lever les inhibitions, la finalité est bien que chaque apprenant soit confronté à une démarche de création, et s'expose ensuite au regard voire à la critique des autres. On peut envisager une approche par ateliers, par la pratique, qui permet aux apprenants d'expérimenter, d'explorer, de travailler en groupe. Les outils numériques sont bien entendu à envisager, mais ne pas exclure l'approche « low tech » : collages, découpage, dessin... Il peut être utile de rencontrer ou d'interagir avec des professionnels de la communication visuelle. On peut naturellement aborder les codes visuels, polices de caractères, couleurs (le texte mis en forme est aussi une image) la notion de design et dans une démarche d'ouverture culturelle, découvrir quelques mouvements ou auteurs du graphisme contemporain. On est attentif à parfois éviter la traditionnelle dissociation entre forme et fond, la forme est au service du message mais elle est aussi elle-même un message.

Evaluation et mesure de l'efficacité

Elles se font naturellement au regard des objectifs fixés, mais impose rétroactivement de s'être doté de critères et d'indicateurs de résultats.

Adaptation et remédiation

On doit ici imaginer que le travail se réalise chemin faisant... Dans une démarche de création, il faut savoir se tromper pour refaire et améliorer. Conformément à la logique professionnelle dans laquelle la finalisation d'un rendu se fait en continu, l'idée de « revoir sa copie » et ce à de nombreuses reprises doit s'imposer dans l'esprit des apprenants qui doivent avoir la possibilité de recommencer et d'améliorer leurs productions, notamment entre deux évaluations.